Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213503204-20260511-26_26-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-UNIAC

SÉANCE DU 11 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Uniac, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé LESNÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de convocation : 05/05/2026
Date d'affichage de la convocation : 05/05/2026

Présents : Hervé LESNÉ, Pierre VITRE, Marc DEBERLES, Christelle LAMOUR, Jérôme LE MASSON, Aurélie GERARD, Jean-François DELYS, Florie TOXE GUICHARD, Alexis BOUCHARD, Lenaïg LE BAIL
Excusés et représentés par pouvoir: Laëtitia MAZURE (donne pouvoir à : Hervé LESNÉ), Aurélie BEAUTRAIS (donne pouvoir à Jean-François DELYS), Cédric GRASLAND (donne pouvoir à Jérôme LE MASSON), Morgane GÉRARD (donne pouvoir à Florie TOXE), Karine PASSILLY (donne pouvoir à Alexis BOUCHARD)
Président de séance : Hervé LESNÉ
Secrétaire de séance : Marc DEBERLES

26.26 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Monsieur le Maire rappelle que la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour les communes de moins de 2000 habitants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.
La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques, et est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

Après discussions, le conseil municipal propose les 24 noms suivants :

- Monique SORTAIS
- Yvonnick TOSTIVINT
- Patrick CAZOULAT
- Gilles DEBROISE
- Joseph COTTO
- Jocelyne DELYS
- Alain BOUCHARD
- Christian LESIMPLE
- Pierre TARDIVAT
- Rémy BOUTTIER
- André RIOCHE
- Annie DELÉON
- Jean-Yves AUBERT
- Madeleine GAUTIER
- Olivier RENAULT
- Nicolas SAMSON
- Dominique DUVAL
- Marylène COQUELIN
- Alain GRAUX
- Eric LAISNÉ
- Bernard THOUAULT
- André QUEREL
- Joël PERCHEREL
- Bernard LEROY

Résultat du vote : adopté à l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Certifié exécutoire
Signé électroniquement
Le Maire, Hervé LESNÉ